



NOTICE D'INSTRUCTIONS



VOLUCOMPTEUR À EAU DN 1" PROGAMMABLE DE 1 À 9999 LITRES

MODÈLE :
825239





1 Table des matières

2	Préambule	5
3	Descriptions du produit	5
3.1	Description du produit	5
3.1.1	Description de la façade.....	5
3.1.2	Description des diodes de signalisation (LED)	6
3.1.3	Description des messages affichés sur l'écran.....	6
3.2	Conditions prévues d'utilisation.....	7
3.2.1	Fonction du produit.....	7
3.2.2	Limites d'utilisations.....	7
3.2.3	Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur.....	7
3.3	Information du produit.....	7
3.4	Nomenclature du produit	7
4	Sécurité	8
4.1	Pictogrammes d'admonitions utilisés	8
4.2	Consignes générales de sécurité	8
4.2.1	Obligation de l'utilisateur.....	8
4.2.2	Formation du personnel.....	8
4.2.3	Consignes pour l'utilisateur	9
4.2.4	Consignes pour toute intervention sur l'appareil.....	9
4.3	Consignes de sécurité liées à l'électricité	9
5	Caractéristiques techniques	10
5.1	Caractéristiques techniques du modèle.....	10
5.2	Encombrement du modèle.....	11
6	Installation	12
6.1	Réception de l'appareil	12
6.2	Fixation murale.....	12
6.3	Installation du volucompteur	12
6.4	Raccordement électrique en cas d'utilisation du réseau d'eau.....	13
6.5	Raccordement électrique en cas d'utilisation d'une pompe	14
7	Utilisation	15
7.1	Vérification du sens de rotation du moteur	15
7.2	Paramètres I_{max}, I_{min}, temps de réarmement et temps d'amorçage	15
7.2.1	Report défaut thermique.....	15



7.2.2	Paramètres Imax, Imin, temps de réarmement et temps d'amorçage.....	16
7.3	Message d'alarme	16
7.3.1	Message d'alarme.....	16
7.3.2	Réinitialisation du défaut thermique.....	16
7.4	Historique des données de fonctionnement	17
7.5	Réglage du boitier.....	17
8	Entretien et maintenance – Responsabilité utilisateur..	20
8.1	Protection de l'appareil.....	20
8.2	Entretien périodique.....	20
8.3	Responsabilité de l'utilisateur	20
8.4	Pièces détachées	20
9	Environnement	21
10	Garantie.....	21
11	Déclaration de conformité.....	22
12	Notes	23



2 Préambule

Chère cliente, cher client.

Nous désirons tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit.

Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.

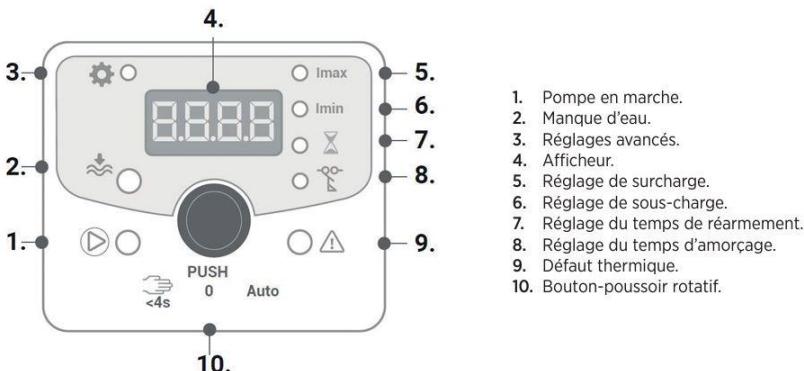
Avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Elles veillent à ce que votre appareil soit utilisé dans les meilleures conditions et qu'il résiste dans le temps.

Le présent manuel est considéré comme une pièce appartenant à l'ensemble de l'appareil. Il doit donc l'accompagner dans toute sa durée de vie, sa revente, son déplacement, etc. Sans ce dernier, il est impossible et interdit de l'utiliser. L'utilisateur a la responsabilité de conserver l'intégralité de ce manuel.

3 Descriptions du produit

3.1 Description du produit

3.1.1 Description de la façade





3.1.2 Description des diodes de signalisation (LED)

En fonction de l'opération en cours, du défaut constaté ou de la signalisation indiquée par l'appareil, les diodes de couleur s'allument de manière fixe ou clignotant. Voir la colonne de gauche "Appareil en cours de réglage" lors du réglage des différents paramètres via l'utilisation du bouton rotatif façade. Voir la colonne de droite "Appareil en fonctionnement" lorsque le système est mis en route et que vous n'utilisez plus le bouton rotatif façade.

Appareil en cours de réglage		Appareil en fonctionnement	
	I _{max}	Selection du paramètre "Réglage de surcharge"	
	I _{max}	Modification du paramètre "Réglage de surcharge"	
	I _{min}	Selection du paramètre "Réglage de sous-chARGE"	
	I _{min}	Modification du paramètre "Réglage de sous-chARGE"	
		Selection du paramètre "Réglage tempo manque d'eau"	
		Modification du paramètre "Réglage tempo manque d'eau"	
		Selection du paramètre "Réglage tempo morçage fluxostat"	
		Modification du paramètre "Réglage tempo morçage fluxostat"	
		Selection du paramètre "Historique pompe et réglage des paramètres avancés"	
		Modification du paramètre "Historique pompe et réglage des paramètres avancés"	
		Détection de surcharge	
	I _{max}	Disjonction de protection de surcharge	
	I _{min}	Détection de sous-chARGE	
	I _{min}	Disjonction de protection de sous-chARGE	
		Tempo manque d'eau en cours	
		Tempo d'armoçage en cours	
		Défaut manque d'eau (report manque d'eau activé)	
		Pompe en fonctionnement	
		Défaut général (report d'alarme activé)	

3.1.3 Description des messages affichés sur l'écran

OFF	Pompe à l'arrêt	HIGH FrEc	Fréquence de démarrages excessive
Auto	Pompe en automatique	Err. PHAS	Manque de phase ou courant absorbé par la pompe anormal (+40% du seuil d'intensité réglé sur I _{max})
93A	Courant absorbé par la pompe (A)	HAnd	Réarmement manuel après un manque d'eau
3h	Temps en heures	SET	Accès à "historique pompe et paramètres avancés"
42'	Temps en minutes	dATA	Historique de fonctionnement de la pompe
35"	Temps en secondes (amorçage du fluxostat/pressostat inversé)	F.rES	Rétablissement des paramètres de configuration d'usine (Factory Reset)
		End	Sortir de "historique pompe et paramètres avancés"



3.2 Conditions prévues d'utilisation

3.2.1 Fonction du produit

Les volucompteurs à eau DN 1" sont conçus pour stopper l'arrivée d'eau selon un volume souhaité.

Ils sont programmables sur le réseau d'eau standard mais peuvent également fonctionner avec une pompe.

3.2.2 Limites d'utilisations

Tout autre type d'utilisation est inapproprié. Une mauvaise utilisation ou des modifications apportées au produit ainsi que l'utilisation de composants non testés et non approuvés par le fabricant pourraient provoquer des dommages imprévus, voire graves et une annulation de la garantie.

3.2.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Tout usage s'éloignant des règles précédemment citées et qui n'est pas inclus dans cette notice est considéré comme non autorisé et libère le fabricant de sa responsabilité légale.

3.3 Information du produit

Vous pouvez trouver la fiche article concernant la description et les caractéristiques et techniques, la vue éclatée, la notice ainsi que sur d'autres éléments de votre produit sur le site internet RENSON :

- 1 - Accédez au site internet de RENSON – U2R : <https://www.renson.fr/>
- 2 - Sur le site internet, tapez la référence de votre produit dans la barre de recherche.
- 3 - Accédez à la fiche article.
- 4 - Consultez-la.
- 5 - Ou scannez le QR code présent sur l'étiquette signalétique apposée sur l'appareil.

3.4 Nomenclature du produit

Le produit est composé des éléments suivants :

- 1 Vanne 1"
- 1 Armoire de commande
- 1 Électrovanne
- 1 Raccord Male/Male 1'
- 1 Clapet anti retour Laiton 1' 'Compteur à impulsion K=1 1'
- 2 fixations murales pour compteur
- 2m câble 3G1



4 Sécurité

4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés



INFORMATION :

Conseils qui pourraient vous aider ou accompagner dans l'utilisation de votre appareil.



MISE EN GARDE :

Met en garde contre les dommages possibles à l'appareil, à l'environnement ou à d'autres biens.



AVERTISSEMENT :

Met en garde contre les situations à risques pouvant potentiellement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.



DANGER :

Met en garde contre les situations dangereuses immédiates pouvant immédiatement causer des blessures corporelles légères, graves ou

4.2 Consignes générales de sécurité

4.2.1 Obligation de l'utilisateur

- Lisez et comprenez ces instructions avant d'utiliser l'appareil en toute sécurité.
- Prenez connaissance de ces instructions pour éviter tout risque de blessure à vous-même, à d'autres personnes ou à l'appareil.
- Conservez toujours la notice d'instruction à portée de main.
- Remettez cette notice d'instruction au nouveau propriétaire en cas de vente ou de cession de l'appareil.
- Utilisez l'appareil uniquement dans les conditions prévues lors de sa conception (cf. CONDITIONS PRÉVUES D'UTILISATION et CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES).
- Respectez toujours les réglementations nationales et internationales en matière de sécurité, de santé et de travail.
- Ne retirez ni ne recouvrez les symboles et autocollants apposés sur l'appareil. Remplacez-les s'ils deviennent illisibles.

4.2.2 Formation du personnel

- Sensibilisez votre personnel aux risques présents dans leur environnement immédiat de travail.
- Assurez-vous que le personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance a reçu une formation spécifique et adaptée.
- Formez également ce personnel aux règles de santé, de sécurité, de travail et de protection contre les risques d'incendie.
- Organisez ces formations en interne avec un opérateur qualifié ou en externe par un personnel compétent.
- Assurez-vous que les opérateurs intervenant sur les installations électriques sont habilités.



4.2.3 Consignes pour l'utilisateur

- Affichez à proximité de l'appareil les consignes d'utilisation, de contrôle des EPI, et la conduite à tenir en cas d'accident. Mentionnez les personnes autorisées à intervenir.
- Portez des équipements de protection individuelle adaptés et conformes aux risques identifiés, en suivant les consignes spécifiques.
- Maintenez un espace de travail en ordre. Le désordre augmente le risque d'accident.
- Établissez un périmètre de sécurité autour de l'appareil.
- Tenez éloignés les personnes non autorisées, les personnes vulnérables, les enfants et les animaux.
- Utilisez l'appareil uniquement si vous êtes en bonne condition physique et mentale.
- Vérifiez l'état de l'appareil avant chaque utilisation. Ne l'utilisez pas s'il est défectueux. Faites-le réparer selon les consignes.
- Vérifiez la présence de tous les accessoires et composants de l'appareil avant chaque utilisation. N'utilisez pas l'appareil s'il est incomplet.
- N'introduisez jamais les mains ou d'autres parties du corps dans les composants en mouvement, surtout si l'appareil est alimenté.
- Prenez les mesures nécessaires pour éviter tout démarrage accidentel de l'appareil.

4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil

- Prévenez vos collègues avant toute intervention.
- Balisez la zone de travail afin d'interdire l'accès ou placer un panneau de signalisation.
- Consinez l'appareil pour éviter tout accident imprévu.
- Assurez-vous que personne ne puisse mettre en marche involontairement l'appareil.
- Respectez la procédure de mise à l'arrêt de l'appareil.
- Inscrivez les dates et rapports d'inspection, de réparation, d'incident et d'accident dans un registre de sécurité.
- Confiez l'entretien, les modifications et réparations uniquement au constructeur, à un centre agréé ou à des personnes qualifiées.
- Ne modifiez jamais l'appareil. Cela annulerait la garantie et augmenterait les risques.
- Utilisez uniquement des pièces d'origine ou approuvées par le fabricant.
- Intervenez uniquement lorsque l'appareil est à température ambiante et sans pression.
- N'intervenez jamais sur un appareil détérioré.
- Protégez ou stockez l'appareil à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

4.3 Consignes de sécurité liées à l'électricité

- Avant de mettre l'appareil sous tension, veuillez-vous assurer d'avoir préalablement raccordé le moteur (charge minimum de 0,6A), ceci afin d'éviter la disjonction de la protection de sous-charge moteur (diode LED I_{min}).
- Le raccordement au réseau électrique doit être effectué par un électricien qualifié et être conforme aux règles nationales en vigueur. De même, la fiche de la prise de courant doit être appropriée à la puissance de l'appareil ainsi qu'aux exigences de l'installation. La fiche de prise de courant doit être placée de façon à être accessible.
- Avant toute utilisation, vérifier l'état de la machine, des câbles d'alimentation



électrique. En cas de détérioration du matériel, ne faire réparer que par un spécialiste.

- L'appareil est prévu pour une tension d'alimentation de 230 ou 400 Volts.

5 Caractéristiques techniques

5.1 Caractéristiques techniques du modèle

CARACTÉRISTIQUE	VALEUR
Tension	230/400 VAC (sélectionnable)
Variation de la tension	+/-20% (>30%: Déconnexion automatique)
Intensité maximale du moteur	16A AC3
Protection	Surcharge, sous-chARGE, manque de phase, démarriages excessifs
Afficheur digital	LED 4 digits
Diodes de signalisation	Pompe en marche, défaut général, manque d'eau, surcharge, sous-chARGE, tempo manque d'eau et tempo d'amorçage
Réglage de surcharge (Imax)	0,6 - 20,0A
Réglage de sous-chARGE (Imin)	OFF - 0,5 - 19,8A
Réglage tempo manque d'eau	3 min - 99h ou mode manuel
Réglage tempo d'amorçage	5-200s (fluxostat)
Temps de disjonction pour surcharge	7s
Temps de disjonction pour sous-chARGE	4s (20 s au démarrage)
Tensions aux sondes	24VAC
Sensibilités des sondes	10K ± 15%Ω
Entrée de commande externe	Contact sec ou Tension de 6 à 400VAC/DC



CARACTÉRISTIQUE	VALEUR
Reports externes	ACI: 2 A/250VAC ACII: 1 A/230VAC
Informations mémorisées	Heures de marche, nombre de démarriages, nombre d'alarmes et intensité de la dernière alarme
Sections bornes commande	4mm ²
Fixation murale	Direct au mur ou pattes de fixation
Presse-étoupes	1xM20/1xM20/1xM20+2x16
Température de fonctionnement	-10 / +55°C
Indice de protection	IP56
Version du logiciel	V1.5

5.2 Encombrement du modèle

ENCOMBREMENT	VALEUR
Longueur (mm)	225
Largeur (mm)	255
Hauteur (mm)	110
Poids (kg)	1,9

6 Installation

6.1 Réception de l'appareil

Il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas de détérioration ou effraction des colis. L'acceptation d'un bordereau de transport sans réserve implique l'accord du client sur le bon état et le nombre des colis livrés, ceci sans possibilité ultérieure de recours. Il devra engager la responsabilité du transporteur en cas de manquants ou d'avaries en lui confirmant les réserves par lettre recommandée adressée dans les 48 heures, afin d'assurer lui-même la bonne fin de son dédommagement. Passé ce délai, aucun recours ne pourra être envisagé.

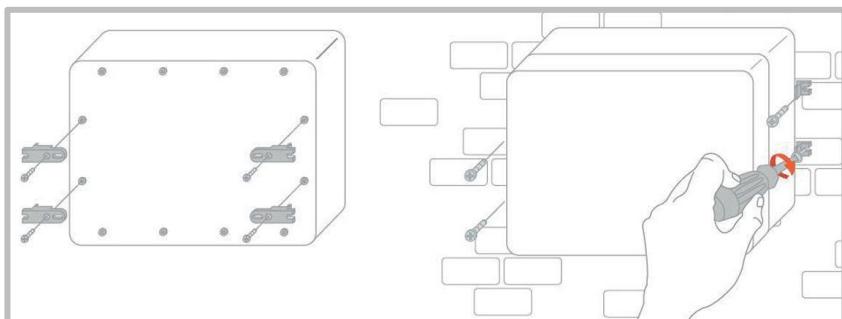


AVERTISSEMENT :

Ne mettez jamais en service un appareil qui présente des accessoires manquants, des signes de détérioration ou l'absence de pièces essentielles à son bon fonctionnement.

6.2 Fixation murale

- 1 - Visser les pattes de fixation sur les points d'ancrage prévus à cet effet.
- 2 - Utiliser les pattes pour marquer et percer le mur.
- 3 - Visser le coffret au mur.

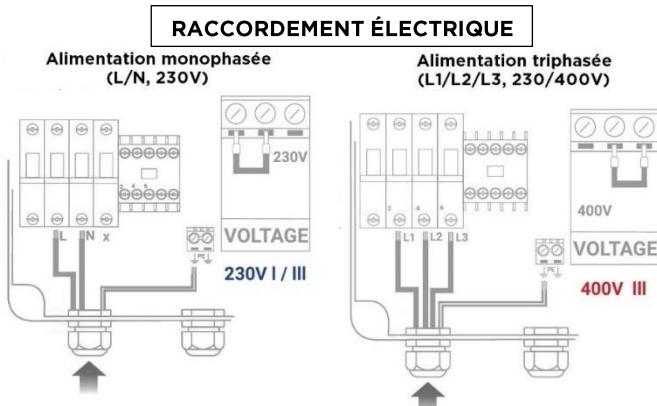


6.3 Installation du volucompteur

- 1 - Fixez le boîtier au mur.
- 2 - Fixez les deux crochets à 44cm l'un de l'autre.
- 3 - Placez le compteur au mur dans les crochets.
- 4 - Branchez l'arrivée et la sortie d'eau en respectant le sens de circulation de l'eau (Marqué par des flèches sur le compteur, l'électrovanne et le clapet anti retour).
- 5 - Gardez la vanne fermée lors de la première manipulation.
- 6 - Réalisez les branchements électriques (pages précédentes).
- 7 - Réglez le boîtier de commande.

6.4 Raccordement électrique en cas d'utilisation du réseau d'eau

Étape 1: Raccordez l'alimentation

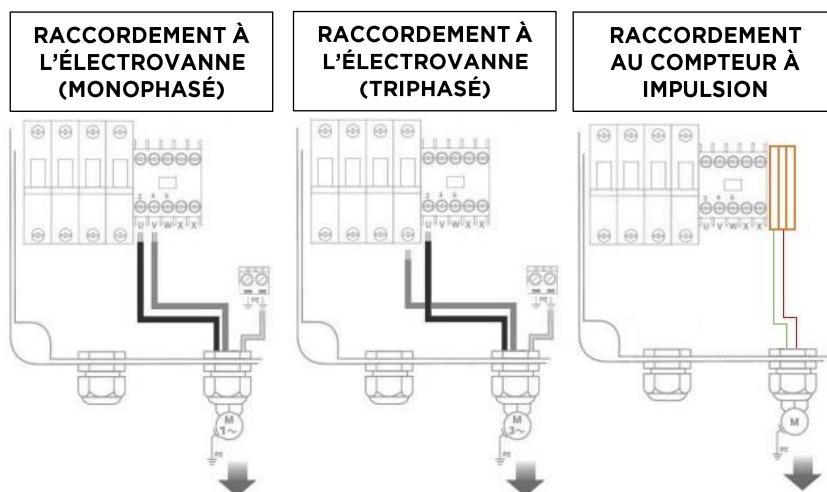


MISE EN GARDE :

Utiliser le pont de sélection de tension pour choisir la tension d'alimentation souhaitée (230V ou 400V).

Étape 2 : Raccordez l'électrovanne

Étape 3 : Raccordez le compteur à impulsion



6.5 Raccordement électrique en cas d'utilisation d'une pompe

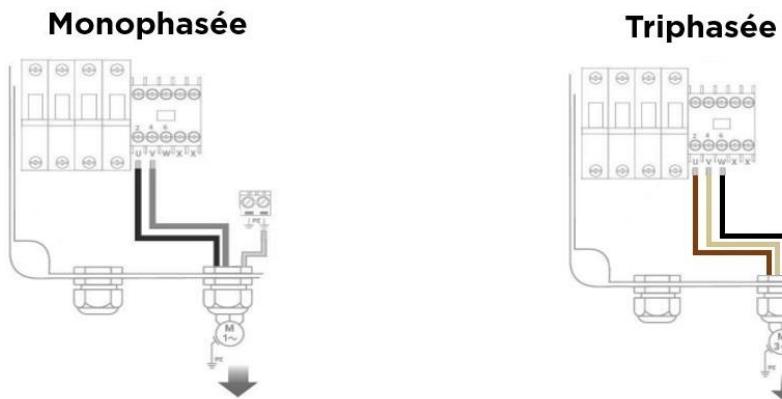
Étape 1: Raccordez l'alimentation (Cf. « **Étape 1** » - Page 10/16)

Étape 2 : Raccordez la pompe

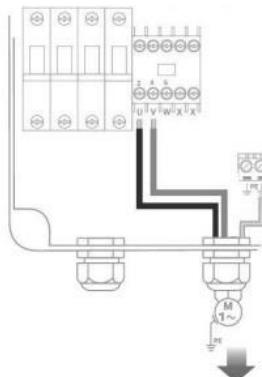
Étape 3 : Raccordez l'électrovanne

Étape 4 : Raccordez le compteur à impulsion

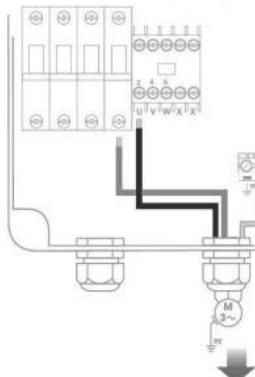
RACCORDEMENT DE LA POMPE



**RACCORDEMENT À
L'ÉLECTROVANNE
(MONOPHASÉ)**

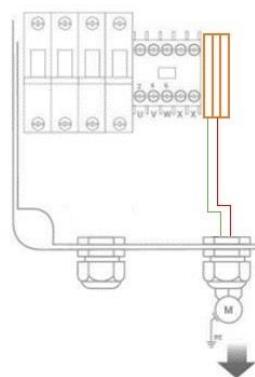


**RACCORDEMENT À
L'ÉLECTROVANNE
(TRIPHASÉ)**



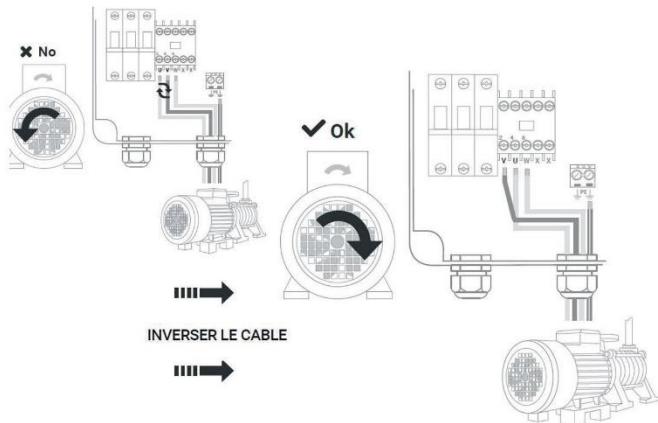
Triphasée

**RACCORDEMENT
AU COMPTEUR À
IMPULSION**



7 Utilisation

7.1 Vérification du sens de rotation du moteur



7.2 Paramètres I_{max}, I_{min}, temps de réarmement et temps d'amorçage

7.2.1 Report défaut thermique

Réglage automatique : L'appareil se calibre automatiquement au 1er démarrage. Après les 30 premières secondes, il enregistre les courants maximum et minimum consommés par la pompe. Ensuite, il règle la valeur I_{max} 10% au-dessus du courant maximum enregistré et la valeur I_{min} 10% en-dessous du courant minimum enregistré.

Intensité maximale autorisée pour la pompe (I_{max}) : Intensité à laquelle la protection de surcharge disjoncte (réglable de 0,6 à 25 ampères selon le modèle). Le temps de disjonction est de 7 secondes. Ce défaut active le report défaut thermique.

Intensité minimale autorisée pour la pompe (I_{min}) : Intensité à laquelle la protection de sous-charge disjoncte (annulée sur "OFF" ou réglable de 0,5 à 25 A selon le modèle).

Le temps de disjonction pour sous-charge est de 4 secondes sauf au démarrage où la protection est inhibée pendant 20 secondes pour permettre un amorçage correct de la pompe.

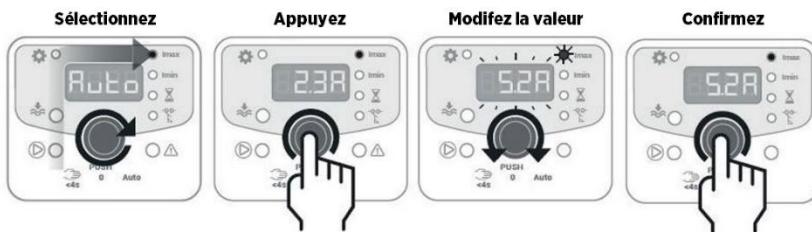


7.2.2 Paramètres I_{max}, I_{min}, temps de réarmement et temps d'amorçage

L'appareil se calibre automatiquement lors de la première mise en service. Si vous souhaitez effectuer un nouveau calibrage automatique, sélectionnez alors CAL dans le paramètre I_{max}.

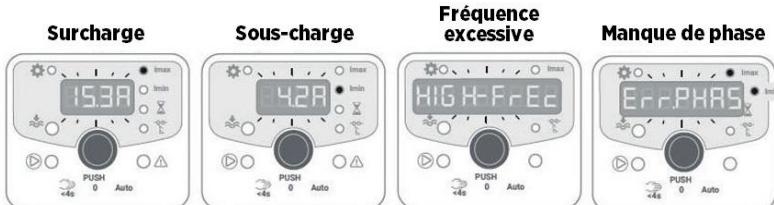
- 1 - Sélectionner le paramètre à modifier.
- 2 - Appuyez et modifiez la valeur.
- 3 - Appuyez à nouveau pour confirmer.

Exemple de changement de paramètre I_{max} :

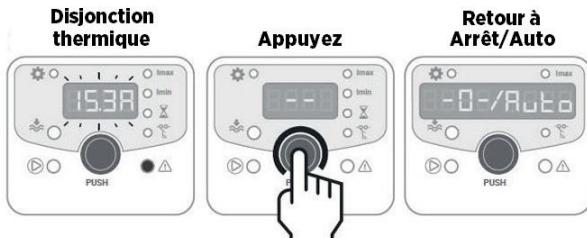


7.3 Message d'alarme

7.3.1 Message d'alarme

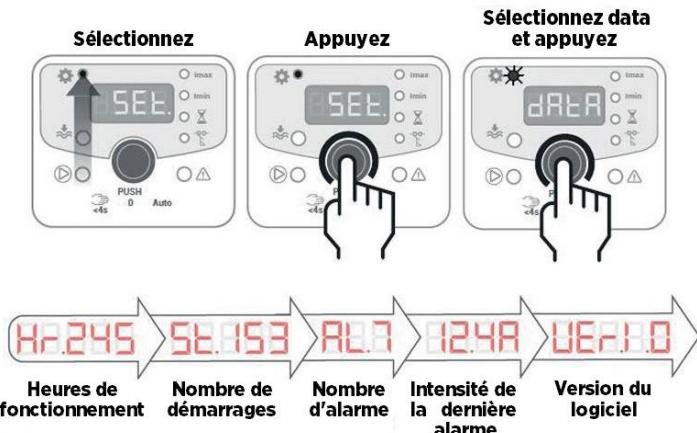


7.3.2 Réinitialisation du défaut thermique





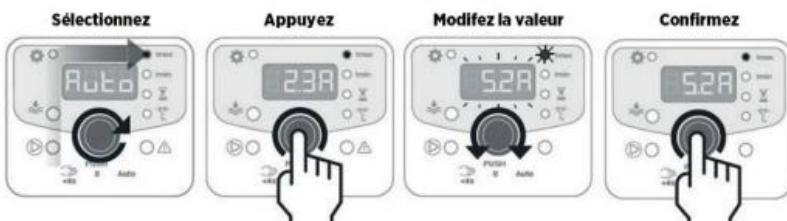
7.4 Historique des données de fonctionnement



7.5 Réglage du boîtier

Étape 1 : Régler l'intensité du boîtier :

- **Installation sur réseau** : réglez l'intensité minimum sur 0,0A.
- **Installation avec pompe** : réglez l'intensité minimum équivalente à la pompe.



- Sélectionnez le paramètre à modifier Imin
- Appuez
- Tournez la molette pour obtenir la valeur souhaitée
- Confirmez en appuyant



Étape 2 : Appuyer sur « push off » avant de régler le compteur



Étape 3 : Vérification des données de base du volucompteur

- Appuyez sur **FNC** pendant 5 secondes
- Saisissez le mot de passe (1234) pour cela :
 - Appuyez sur la flèche du haut une fois pour afficher 1 puis sur « set » pour passer au caractère suivant
 - Réitérez cela jusqu'au 4eme chiffre.

Vous accédez ainsi à tous les modes du boîtier, assurez-vous d'avoir tous les paramètres par défaut conformes

Valeurs de référence par mode :

Func	5.inG.	u.i.c.1	1
P.o.R.E.	d.i.S.	d.i.S.1	Mod.1.
H.in.1	PnP	Lo.S.1	0
H.in.2	PnP	uP.S.1	9999
H.in.3	PnP	R.L.c.1	d.i.S.
F.i.L.1	5.0	c.L.d.1	0
F.i.L.2	0.0	c.o.P.1	SET.1
F.i.L.3	0.0	a.DU.1	uSER
R.in.1	r.i.S.1.	d.i.F.1	d.i.S.
R.in.2	r.i.S.1.	d.P.F.1	0
R.in.3	r.i.S.1.	in.F.1	1
F.in.3	Ld.1	u.i.F.1	1
F.t.uP	d.i.S.	out1	c.ln.o.
P.tR.R.	d.i.S.	out2	d.i.S.
cL.c.1	uP.--		
d.i.c.1	U.iSu.		
d.P.c.1	0		
in.c.1	1		

- Appuyez sur la flèche de haut pour naviguer dans le menu, les modes seront affichés dans l'ordre
- Pour modifier une valeur appuyez sur **SET** + Flèche



Étape 3 : Régler le volume souhaité

Saisissez le mot de passe (1234) pour cela :

- Appuyez sur **FNC** pendant plusieurs secondes
- Appuyez sur la flèche du haut une fois pour afficher 1 puis sur « set » pour passer au caractère suivant et réitérer cela jusqu'au 4eme chiffre.
- Appuyer sur **SET**, « Func » s'affiche
- Appuyez 1 fois sur **SET**
- Appuyez 1 fois sur **FNC**
- Choisissez le volume souhaité dans le même principe que le mot de passe saisissez le volume chiffre par chiffre*.

*Les valeurs indiquées sont susceptibles de présenter un écart de ±3 %

Étape 4 : Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau

- Pour lancer le déversement, appuyer sur le bouton « Push off ».



INFORMATION :

En appuyant sur le bouton vert, cela reset et relance le déversement.

- Pour arrêter le boitier avant la fin initiale appuyez sur le bouton « Push off » en haut du boitier.

Nous vous conseillons de réaliser un étalonnage avant la première utilisation en pulvérisateur, en effet le litrage peut varier selon le type d'installation (±3 %)

Pour cela réaliser un étalonnage à 100L et un étalonnage à 500L. Entrez la valeur 100L et vérifier combien de litrage sort réellement (Avec un compteur ou un récipient précis. Idem pour 300L. Si vous obtenez un écart, alors intégrez le dans vos besoins, ainsi si vous avez une perte le 3% soit 30 litres.



8 Entretien et maintenance – Responsabilité utilisateur

8.1 Protection de l'appareil

Après installation, le boîtier électrique est fixé de manière permanente et ne doit pas être déplacé. Il doit être installé dans un environnement adapté, à l'abri de l'humidité excessive, des poussières, des agents corrosifs et des chocs mécaniques. Le boîtier doit rester fermé et correctement verrouillé afin de préserver son indice de protection (IP) et d'assurer la protection des composants internes.

8.2 Entretien périodique

Un entretien périodique est nécessaire pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité du boîtier électrique. Il comprend notamment :

- un contrôle visuel de l'état général du boîtier, de ses fixations et de ses dispositifs d'étanchéité ;
- la vérification du serrage des connexions électriques, réalisée hors tension ;
- le nettoyage extérieur du boîtier à l'aide d'un chiffon sec ou légèrement humide, sans utilisation de produits agressifs.

Toute opération d'entretien doit être effectuée par du personnel qualifié et conformément aux règles de sécurité électrique.

8.3 Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur est responsable du maintien du boîtier électrique dans son état d'origine, conformément aux conditions d'installation, d'utilisation et d'entretien définies par le fabricant. Toute modification, déplacement ou intervention non autorisée sur le boîtier dégage le fabricant de toute responsabilité. L'utilisateur doit veiller au respect de la réglementation en vigueur et à la réalisation des opérations d'entretien par du personnel habilité.

8.4 Pièces détachées

Les pièces détachées sont primordiales pour la maintenance et la réparation. Elles permettent de prolonger la durée de vie et d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil sans avoir à le remplacer totalement. Il est conseillé de remplacer les éléments défectueux uniquement avec des pièces d'origine ou certifiées par le fabricant, afin de garantir leur compatibilité et leur sécurité. Ces pièces doivent être remplacées dans des centres d'assistance prévus à cet effet ou par un personnel qualifié.



9 Environnement



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indiquent que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux réglementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

10 Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des cuves fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.



11 Déclaration de conformité

Le fabricant soussigné :



RENSON - U2R
Parc d'Activités Actipôle de l'A2
Avenue de la Solette
59544 Raillencourt-Sainte-Olle (FRANCE)

Déclare sous sa propre responsabilité que l'appareil :

Nom de l'appareil :
Volucompteur à eau DN 1"

Référence de l'appareil :
825239

Est conforme aux dispositions réglementaires définies par :

Les directives européennes :

- 2006/42/CE (Directive Machines)
- 2014/30/UE (Directive CEM)
- 2011/65/UE (Directive RoHS)

Les normes harmonisées :

- NF EN 60204-1:2018
- NF EN ISO 12100:2010



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Léopold CHESNEL".

Fait à Raillencourt-Sainte-Olle,
Le 20/01/2026

Léopold CHESNEL
Directeur Général



12 Notes



RENSON – U2R

ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France

Site internet : www.rendon.fr

Tél. : 03.27.72.94.94

E-mail : contact@u2r.fr